

Imposons une taxe sur le carbone en 2015

Lors de la Conférence internationale sur le climat qui aura lieu à Paris à la fin 2015, la France doit proposer de tarifier le carbone à l'échelle planétaire, seul moyen efficace de réduire les gaz à effet de serre

PAR STÉPHANE DION
ET ÉLOI LAURENT

L'année 2014 sera l'une des plus chaudes jamais enregistrées. La concentration atmosphérique de gaz carbonique a augmenté, en 2013, au rythme le plus rapide en presque trente ans, atteignant un niveau de 65 % supérieur à celui de 1990. Les émissions de gaz à effet de serre s'accroissent au cours de la dernière décennie, au lieu de ralentir. Comme en témoigne le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'écart n'a jamais été aussi grand entre l'alerte et l'action, entre une crise climatique qui file comme le vent et des négociations climatiques qui patinent.

Dans ce contexte où se mêlent l'urgence et l'inertie, la Conférence internationale qui aura lieu à Paris à la fin 2015 revêt une importance extrême, car elle va profondément influencer les stratégies de réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre jusqu'à l'horizon 2050. Hélas, faute de modifier sensiblement notre façon de faire, il est peu probable qu'elle débouche sur le traité mondial dont nous avons tant besoin.

GRAND FLOU

De plus en plus d'experts sont d'avis que la condition essentielle du succès d'un plan climatique est l'instauration d'un régime efficace de tarification du carbone. C'est ce que préconisent notamment le Fonds monétaire international, l'OCDE et la Banque mondiale. Le GIEC juge que, sans l'établissement rapide d'une tarification mondiale du carbone, il sera virtuellement impossible d'empêcher le réchauffement planétaire de dépasser les 2 °C au-dessus du niveau préindustriel.

L'accord que les Etats membres de l'Union européenne viennent de conclure illustre bien les limites d'une stratégie qui ne serait fondée que sur des cibles de réduction d'émissions, sans régime efficace de tarification du carbone.

Le paquet « climat-énergie » européen peut en effet être envisagé comme une pyramide sans base : la cible de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 n'est pas soutenue par des objectifs contraignants en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, eux-mêmes n'étant pas étayés par une réforme véritable de la tarification du carbone sur le continent. Résultat : des engagements sans instruments et une cible de réduction d'émissions « ambiguë » mais en suspension au-dessus d'un grand flou.

De même, si l'accord bilatéral Chine-Etats-Unis, négocié en secret et annoncé à la surprise générale, est bienvenu, il manque aux ambitions affichées des moyens adéquats.

Il faut que le sommet de Paris aboutisse à un résultat autrement plus substantiel. Il ne peut être question de faire l'impasse sur les cibles nationales de réduction d'émissions, mais celles-ci doivent impérativement s'accompagner de moyens adéquats et coordonnés, incluant l'ébauche d'un prix mondial du carbone. En d'autres termes, il faut viser un accord « engagements + instruments » plutôt qu'un accord « engagements seulement ».

Le débat qui doit s'ouvrir doit porter sur le prix souhaitable du carbone au plan mondial et l'interconnexion entre les prix existants et à venir. C'est la tenue de ce débat qui déterminera le succès du sommet de Paris bien plus que l'affichage de cibles de réduction d'émissions qui ne seraient garanties que par la « volonté politique » des Etats. Rien ne serait pire qu'un mauvais accord plein de bons sentiments. ■



Stéphane Dion est député à la Chambre des Communes du Canada et ancien ministre de l'environnement du Canada

Eloi Laurent est économiste à l'OFCE/Sciences Po et professeur à l'université Stanford